

Inter Invest obtient plusieurs agréments, dont un dans la gestion de portefeuille pour tiers

(AOF) - Inter Invest, groupe familial et indépendant spécialisé dans la conception, la gestion et la distribution de solutions d'investissement innovantes, a obtenu de nouveaux agréments : l'habilitation pour l'activité de Tenue de Compte Conservation " TCC ; la gestion de Plan Epargne Retraite (PER) sous forme de compte-titres ainsi que la gestion de portefeuille pour compte de tiers.

Ces agréments, délivrés lors de la séance du 13 juillet du Collège de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), permettront à Inter Invest de développer une nouvelle plateforme Titres à destination de ses partenaires distributeurs (banques privées, conseillers en investissements financiers) et d'offrir également des solutions de gestion d'actifs.

Une première offre, intitulée "Mon PER", portera sur un Plan d'Epargne Retraite compte-titres entièrement sur mesure, où l'investisseur disposera d'un large choix de supports.

Inter Invest pourra notamment proposer des offres en marque blanche à ses partenaires distributeurs, banques privées, conseillers en investissements financiers, société de gestion et prestataires de services d'investissements (PSI) pour leur permettre de construire leur propre produit à leur propre couleur.

Inter Invest offrira ainsi trois niveaux de services personnalisables pour ses partenaires, la Tenue de Compte Conservation, la gestion du Plan Epargne Retraite et enfin la gestion de portefeuille.

